

— La ville de Rome vient d'avoir une grosse petite déconvenue. Grosse par la situation qu'elle révèle ; petite, car il était facile de s'y attendre. On sait qu'en 1911 on doit célébrer avec solennité le premier cinquantenaire de l'unité italienne qui a eu lieu en 1860, sans Rome comme capitale, il est vrai, mais avec un ensemble de mesures qui devaient fatalement aboutir à la ruine complète du pouvoir temporel. Il est inutile d'appuyer sur le caractère nettement anticatholique et franc-maçonnique de ces fêtes. Si une certaine unité de l'Italie pouvait être un bien pour ce pays ; la façon dont elle a été réalisée a été la négation complète de toute justice, et pour y réussir on a foulé aux pieds les droits les plus sacrés et tout ce qui avait fait la splendeur de l'Italie dans les temps passés. De ces fêtes doit spontanément jaillir cette pensée que l'unité italienne n'est plus à défaire, que Rome est intangible, et le pouvoir temporel du Souverain-Pontife à jamais enseveli dans les ténèbres de l'histoire. Si toute l'Italie est conviée à ces fêtes et doit y concourir, la part la plus considérable revient sans contredit à la ville de Rome qui, pour la circonstance, a été pourvue d'une administration anticléricale qu'il était difficile de réver plus bloccarde. Mais quand il s'est agi de déterminer la coopération matérielle et financière de Rome, le syndic, M. Nathan, ancien grand-maître de la franc-maçonnerie, a annoncé qu'il n'avait plus d'argent dans les caisses. Où sont passé les économies péniblement amassées par les administrations précédentes ; c'est ce qu'on ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elles n'existent plus. Et maintenant il faudra que le gouvernement, se substituant à la ville de Rome, prenne dans la bourse des contribuables l'argent qui aurait dû sortir de la poche des Romains. Il est presque certain que le monument de Victor Emmanuel II sera solennellement inauguré, terminé ou non. Il y a d'ailleurs assez longtemps qu'il montre à toute la ville ses échaffaudages pour que l'on en

encore existants
des Consistoires
ax de curie pré-
st constamment
ent d'un consis-
appelé ordinaire-
nal Camerlingue
ne lui présentent
secrétairerie du
gues au commen-
Sacré-Collège, et
t la chair est très
servi sur la table
magro stretto.

de charge, il lit à
qu'il a faites sur
a surveillée pen-
ement guère plus
nt le temps de se
remède aux abus
st-elle maintenant
l Camerlingue a,
soie violette ornée
nt les comptes du
ales qui vont être
blanches et noires
ans les congréga-
e signer les actes
elui des congréga-

émentaire qu'aura
Concile, et qui a